



Formation Comprendre et appliquer l'outil de diagnostic « plantes éco-indicatrices » en PPAM

Les 20 et 21 Septembre 2021 à Concoret (56)

Objectifs pédagogiques

Comprendre et appliquer l'outil de diagnostic « plantes éco-indicatrices » pour évaluer la qualité écologique des écosystèmes de cueillette et des agrosystèmes de production en PAM.

Public visé

Producteurs de PAM souhaitant suivre le cahier des charges SIMPLES.

Prérequis : Des notions en botanique sont nécessaires. Il est également conseillé de prendre connaissance du cahier des charges SIMPLES (partie diagnostic écologique et grille environnementale)

Intervenant : Miguel Neau, botaniste-formateur, consultant en agro-environnement

Lieu, Dates et Horaires

Les 20 et 21 Septembre 2021 de 9h à 12h30 puis de 13h30 à 17h

Chez Aude Salmon, Haligan, 56 430 Concoret

Déroulé

Jour 1

Partie théorique sur une matinée

- Introduction : éco systèmes - agro systèmes - diagnostic écologique
- Géologie et pédologie appliquées au diagnostic écologique
- Flore de déséquilibre et pratiques déséquilibrantes de la vie du sol
- État écologique du milieu et qualités des productions
- Plantes éco indicatrices et bio indicatrices des cultures de PPAM
- Descriptif, application et intérêts de l'outil de diagnostic écologique

Mise en situation sur le terrain (l'après-midi)

- Relevé floristique et mise en situation du diagnostic écologique sur une première parcelle cultivée en PPAM
- Analyse et interprétation

Méthodes pédagogiques : Distribution d'un fascicule en amont de la formation, cours en salle avec paper-board

Herborisation pratique sur une parcelle de culture

Jour 2

Sur le terrain (toute la journée) :

- Relevé floristique et mise en situation du diagnostic écologique sur une seconde parcelle cultivée en PPAM - Analyse et interprétation - Évaluations pratiques et écrites, Bilan de satisfaction

Méthodes pédagogiques : Herborisation pratique sur une parcelle de culture, bilan sur le terrain

Modalités d'évaluation : Les capacités acquises par chacun des stagiaires seront évaluées en continu au cours des interventions et des mises en situation. Un bilan de satisfaction écrit sera distribué aux stagiaires en fin de formation.

Financier(s)



INFOS et logistique

Durée de la formation 2 jours, 14h
Date limite d'inscription 10/09/2021
(bulletin d'inscription en page 2)

Tarifs de la formation

Agriculteurs éligibles VIVEA → Gratuit
Producteurs SIMPLES non VIVEA → 70 €
Autres publics : 150€ + adhésion au syndicat

Conditions d'accueil

- Repas partagés tirés du sac
- Possibilité de camper (camion ou tente) chez Aude Salmon, à Concoret (merci de préciser dans le bulletin d'inscription ci-dessous)

Plus de renseignements

Léa Rodier, 06 41 27 41 52 ou
secretariat@syndicat-simples.org

Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation.



Bulletin d'inscription

Formation : Pratique de l'outil diagnostique écologique en production de PAM
Les 20 et 21 septembre 2021 à Concoret (56)

A retourner par courrier avant le 10 Septembre à Léa Rodier, secrétaire administrative SIMPLE:

Syndicat SIMPLES - c/o L'Usine Vivante – 24 avenue Adrien Fayolle – 26400 CREST

Les demandes **COMPLETES** seront gérées par ordre chronologique d'arrivée. Une confirmation d'inscription vous sera adressée par mail à réception du dossier complet.

Mme – M. Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : em@il :

Date de naissance (si financement VIVEA)

Adhésion au syndicat SIMPLES – Si je ne suis pas déjà adhérent, j'adhère au syndicat en tant que **producteur.trice sans mention SIMPLES (70€)**

Coût de la formation

Je suis éligible VIVEA : chèque de **caution de 70 € (non encaissé)**

Je suis producteur/postulant **avec mention SIMPLES** et non éligible VIVEA : **70 €**

Je suis adhérent au syndicat **sans mention SIMPLES** : **150 €**

(les chèques sont à envoyer avec ce bulletin d'inscription à l'ordre du syndicat SIMPLES)

Pièces ou Infos à fournir pour le financement VIVEA :

Je cotise à la MSA depuis plus de 2 Ans → n° SIRET :

Je cotise à la MSA depuis moins de 2 Ans → Merci de fournir une Attestation de « régularité de situation au regard du fond d'assurance de formation VIVEA » délivrée par la MSA

Je suis en démarche d'installation PPP _ 1ère année → Nous vous contacterons

Je suis en démarche d'installation PPP _ 2 ou 3ème année → Merci de fournir une attestation de renouvellement d'éligibilité au financement VIVEA

Hébergement (gratuit)

Je souhaite passer la nuit 19 Septembre chez Aude Salmon (en tente ou camion)

Je souhaite passer la nuit 20 Septembre chez Aude Salmon (en tente ou camion)

Je m'engage à participer à cette formation. En cas de désistement de force majeure, j'informerai le syndicat dès que possible.

Date et signature :